



BOITE À OUTILS

ATELIER DE L'AVENIR

DESCRIPTION BREVE

Atelier participatif pour des individus et/ou des groupes concernés par une thématique, motivés à élaborer des solutions

HISTORIQUE

Déjà en 1952, Robert JUNGK publiait le livre *"Die Zukunft hat schon begonnen"*. Il décrit les problèmes liés à nos sociétés modernes qui ne parviennent pas à maîtriser leurs propres complexités. Il constate le manque d'adaptation des structures politiques et sociales à une densité croissante de population.

C'est pour mieux faire face à ces problèmes qu'il développe et publie¹ en 1981 la méthode des ateliers de l'avenir. R. JUNGK dit lui-même : *"actuellement, le citoyen soi-disant émancipé, n'a pas vraiment droit à une participation directe aux décisions. Notre vie, notre travail, notre environnement et notre avenir sont dessinés et déterminés par des politiciens, des industriels et des experts. Pour changer cette situation anti-démocratique et pour démontrer qu'autre chose est possible, nous avons développé la méthode des ateliers de l'avenir. L'idée de départ est que la masse silencieuse de la population a bien des choses à dire sur l'aspect de son quartier, de sa ville, sur ses postes d'emploi, les zones industrielles, sur les besoins et dispositions en matière d'énergie. Il suffit de questionner ces personnes sur leurs expériences, leurs besoins, pour ouvrir un réservoir gigantesque d'idées et de propositions, qui peut se mesurer dans la plupart des cas à l'avis des experts. Le manque de contraintes dans les réunions, la méthode simple à comprendre et des coûts négligeables offrent des possibilités inouïes. Les personnes concernées et intéressées peuvent, avec leur propre langage, donner des idées, des solutions et se faire entendre"*.

Maryse Pégourié et Hugo Swinnen ont rencontré Robert JUNGK et ont publié en 1990, une brochure intitulée *"les ateliers de l'avenir ; la société"*

¹ R. JUNGK, N. MÜLLERT, *Zukunftswerkstätten, Wege zur Wiederbelebung der Demokratie*, Hamburg, éd. Hoffman et Campe, 1981

locale et les organisations se construisent", qui décrit, en détail et avec des exemples, la méthode. Celle-ci peut être téléchargée sur www.imagine-hypnose.com/atavImp.pdf. Outre cette publication, Imagine, centre de formation a fait connaître et introduit cette méthode participative en France et en Suisse.

DEFINITION ET BUT

Les ateliers de l'avenir (ADA)... Sont une méthode consensuelle, concrète et pratique, qui – en peu de temps (en général trois demi-journées), avec une thématique générale, trois phases et des règles du jeu – aide un groupe à discuter d'un thème significatif pour lui, lui permet de consolider son identité et d'aboutir aux grandes lignes d'un projet concret.

Objectifs :

Les ADA permettent aux membres d'un groupe ou d'une équipe de dessiner les scénarios d'un devenir souhaitable. Ils sont aussi une démarche qui permet de sortir d'un cadre de référence, d'une certaine passivité pour devenir créatif/ve-s, producteur/trice-s d'idées et en fait, citoyen-ne-s à part entière. Enfin, c'est un processus au cours duquel les personnes apprennent à se positionner et à négocier.

Par leur conception, les ADA permettent la mobilisation et l'organisation, mais également la détermination et l'efficacité. Ils visent en priorité un produit de groupe.

Ils favorisent la confrontation d'idées entre les différents acteurs, mobilisent la créativité et le "réservoir d'idées" que chaque individu possède, pour finalement favoriser la **construction commune de solutions pour l'avenir**.

2

Finalité :

Les ADA ont pour présupposé que chaque citoyen-ne est acteur dans son projet de vie et que tous/tes les citoyen-ne-s sont acteurs de la vie démocratique dans la cité ; ils contribuent à la **démocratisation**.

Conditions de réalisation :

- Taille du groupe : 20 personnes maximum. Si le nombre d'inscrit-e-s était bien supérieur, il conviendrait d'animer deux ateliers en parallèle.
- Choix des participant-e-s : en fonction du thème à traiter, en privilégiant les personnes directement concernées.

Situé-e-s dans un même contexte, mais pas forcément dans la même situation personnelle : tous-tes lié-e-s à une institution par exemple, mais exerçant différentes fonctions, ou appartenant à un même territoire/quartier mais y participent à des titres différents (habitant-e, commerçant-e, intervenant-e social-e, mandataire politique, etc.)

- La participation active est fondée sur le partenariat.
- Pas de conflit préalable dans le groupe ou l'équipe

PROCESSUS

La préparation :

Invitation - thématique : des rencontres et une organisation, préalables pour concevoir les invitations, les inscriptions et définir le thème (assez général, mais significatif), avec quelques futur-e-s participant-e-s (en trouver une formulation claire et bien comprise de tous/tes)

Matériel : grandes feuilles (paper-board), feutres, scotch, "Post-it" et pastilles.

Infrastructure : lieu agréable et confortable, avec la possibilité de prendre les repas ensemble, grande salle avec la possibilité de former plusieurs petits groupes (ou plusieurs pièces), tables et chaises "mobiles" pour modifier la configuration de l'espace ; grands espaces sur les murs pour exposer en continu les produits.

Budget : Petit matériel et fournitures, frais d'impression et de diffusion du compte rendu, rémunération des animateur/trice-s.

La réalisation : Le groupe, en référence au thème choisi, parcourt trois phases, en exposant au fur et à mesure les idées émises (mots clés) pour que chacun-e puisse suivre l'élaboration collective :

1. Phase de critiques de la situation qui les concerne:

Les participant-e-s notent sur des "Post-it" le maximum de remarques sur "ce qui ne va pas" (diversité des remarques négatives et parlantes) ; puis ils/elles les classent par thèmes pour aboutir à une synthèse des diverses critiques → un consensus sur l'essentiel, une priorisation est possible (pastilles).

2. Phase d'imagination d'une situation idéale :

Le groupe effectue une conversion positive de ces critiques. A partir de là, sans tenir compte des contraintes/limites de la réalité, les participant-e-s cherchent des idées pour les problèmes évoqués ou l'utopie envisagée → brainstorming autour de tout ce qui pourrait être possible (Post-it). Puis avec toutes ces idées, des plans concrets et utopiques vont être dessinés.

3. Phase de construction d'un projet concret:

Les solutions évoquées ou desseins imaginatifs sont testés et confrontés à la possibilité de réalisation (faisabilité). Le groupe décrit le projet concrètement (objectifs, modélisation, personnes impliquées, moyens nécessaires, collaborations attendues, obstacles possibles, etc.) et décide ensuite des premiers pas, des premières actions à entreprendre après les ADA.

Animation : deux animateur/trice-s, qui dans leur rôle de guide, veillent à ce que le **processus** permette à chaque participant-e de se prononcer, de participer activement ; s'assurent que le groupe reste fidèle au thème et aux objectifs définis. À la fin des ADA, le travail doit aboutir à un **produit, un résultat concret**.

3

Règles du jeu : à chaque étape des règles sont émises pour guider le processus (ex : respecter les idées émises, connecter les idées,

Processus et produit : Un **compte rendu** complet de l'atelier de l'avenir est réalisé et transmis à chaque participant-e. Il constitue une mémoire et une référence pour mesurer le chemin parcouru ; il sert aussi d'outil explicatif et de restitution pour l'élargissement de cette démarche à de nouveaux partenaires.

AVANTAGES ET LIMITES

Avantages

Méthode à choisir pour démarrer un projet collectif, pour améliorer le contexte du groupe : projet de quartier, socioculturel ou économique, mais aussi projet pédagogique, institutionnel, d'établissement...

Limites

Les ADA ne sont pas une méthode d'évaluation ni une méthode de résolution de conflits.

La participation d'un-e mandataire politique ne jouant pas le jeu.

REFERENCES

- M. PÉGOURIÉ, "comment les jeunes parviennent à trouver leur place sur un quartier", in *revue Service Social dans le monde*, Mons, Belgique, 1986, pp 29-39 ;
- M. PÉGOURIÉ, H. SWINNEN, *Les ateliers de l'avenir ; la société locale et les organisations se construisent*, Ballan-Miré, 1990 ;
- P. HENDERSON, D.N. THOMAS et Groupe européen de travail sur le développement social local, Bayard-Presses, Paris, 1992 ;
- M. PÉGOURIÉ, CG37, *Assistants maternelles : de l'accueil de l'enfant au travail en équipe*, compte rendu de la journée technique, Conseil général d'Indre-et-Loire, 1999 ;
- M. PÉGOURIÉ, H. SWINNEN, *Une chance pour le changement, rapport d'évaluation du projet de la FNARS Bretagne*, Verwey-Jonker Instituut, 2000 ;
- M. PÉGOURIÉ (IMAGINE), *Dans le développement social local, des outils pour l'animateur : les ateliers de l'avenir et les ateliers des compétences*, colloque international en action communautaire, Université Concordia, Montréal, Québec, 2000 ;
- M. PÉGOURIÉ, C. CHARISSOU, *Les entretiens familiaux*, Imagine, 2003 ;
- M. PÉGOURIÉ, *Idef 71, Etat des lieux et pistes de réflexion*, Imagine, 2005 ;
- M. PÉGOURIÉ, *La violence. Comment la définir, l'analyser, la comprendre pour mieux l'endiguer*, voire la prévenir, Imagine, 2006 ;
- M. PÉGOURIÉ, CG37, Sésame, projet de service, livret d'accueil et règlement de fonctionnement, Imagine, 2010.